

# Rapport sur la situation financière (Public Disclosure)

Exercice 2022

#### **TABLE DES MATIERES**

1.	PRE	AMBULE	5
	1.1	GENERALITES	5
	1.2	MANAGEMENT SUMMARY	
2.	ACT	IVITES DE L'ENTREPRISE	
۷.	ACI		
	2.1	INFORMATION SUR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	
	2.1.1	INFORMATIONS SUR LA STRATEGIE, SUR LES OBJECTIFS ET SUR LES PRINCIPAUX SEGMENTS D'ACTIVITE	
	2.1.1.1		
	2.1.1.2		
	2.1.1.3 2.1.2	PRINCIPAUX SEGMENTS D'ACTIVITE	/
		APPARTENANCE (EVENTUELLE) A UN GROUPE ET INFORMATIONS SUR LES PROCESSUS / TRANSACTIONS  ROUPES QUI SONT PERTINENTS POUR L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	7
	2.1.3	INFORMATIONS SUR LES PRINCIPAUX DETENTEURS DE PARTS AU SENS DE L'ARTICLE 4 AL. 2 LET F LSA	
	2.1.3	LISTE DES PRINCIPALES SUCCURSALES	
	2.1.5	Informations sur l'organe de revision externe en vertu de l'art. 28 LSA et sur l'auditeur	,
		SABLE	7
	2.1.6	Principaux evenements exceptionnels	
_	DEC	ULTATS DE L'ENTREPRISE	_
3.	KES	ULTATS DE L'ENTREPRISE	8
	3.1	INFORMATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES SUR LE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE .	8
	3.1.1	INFORMATIONS SUR LES PRIMES, LES COUTS, LES SINISTRES ET LES PRESTATIONS PENDANT LA PERIODE SOUS	
	•	TELLES QU'ELLES FIGURENT DANS LE RAPPORT D'ACTIVITE) ET COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE	
	L'EXERC	ICE PRECEDENT	8
	3.1.2	COMMENTAIRE DE CES RENSEIGNEMENTS DANS LA SEGMENTATION DES MODELES QUANTITATIFS « RESULTAT	
		uels NV » et « Resultats individuels V »	
	3.2	INFORMATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES SUR LE RESULTAT FINANCIER DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	9
	3.2.1	INFORMATIONS SUR LES PRODUITS DES PLACEMENTS ET LES CHARGES FINANCIERES ET FRAIS DE GESTION DES	D
	D'ACTIF	IENTS PENDANT L'EXERCICE SOUS REVUE (TELLES QU'ELLES FIGURENT DANS LE RAPPORT D'ACTIVITE), PAR CATEGO S	
	3.2.2	COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRECEDENT	
	3.2.3	COMMENTAIRE	
	3.2.4	INFORMATIONS SUR LES BENEFICES ET LES PERTES DIRECTEMENT LIES AUX FONDS PROPRES	
	3.2.5	INFORMATIONS SUR D'AUTRES PRODUITS ET CHARGES NOTABLES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE ET	
	COMPA	RAISON AVEC L'EXERCICE PRECEDENT	. 11
4.	COL	JVERNANCE D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES	17
4.	GOU		, 12
	4.1	INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE	
		RANCE AINSI QUE SUR LES PRINCIPALES MODIFICATIONS INTERVENUES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	
	4.2	INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	
	4.2.1	DESCRIPTION DU SYSTEME UTILISE, Y COMPRIS LES STRATEGIES EN MATIERE DE RISQUES, LES METHODES ET LE	
		SUS	.12
	4.2.2	DESCRIPTION DES FONCTIONS GESTION DES RISQUES, REVISION INTERNE ET COMPLIANCE ET DE LEUR IENTATION DANS L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	12
	4.2.3	PRINCIPALES MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA GESTION DES RISQUES PENDANT LA PERIODE SOUS	. 13
	REVUE	FRINCIPALES MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA GESTION DES RISQUES PENDANT LA PERIODE SOUS	13
	4.2.4	PRESENTATION GENERALE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE MIS EN PLACE DANS L'ENTREPRISE	. 13
		RANCE	.13
5.	PRO	FIL DE RISQUE	. 14
	5.1	INFORMATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES SUR LE PROFIL DE RISQUE DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	. 14
	5.1.1	CATEGORIES DE RISQUES	
	5.1.1.1	RISQUE D'ASSURANCE	. 14
	5.1.1.2	RISQUE DE MARCHE	. 14
	5.1.1.3		
	5.1.1.4	,	
	5.1.1.5	AUTRES RISQUES IMPORTANTS (AU MOINS INFORMATIONS QUALITATIVES)	. 14

	5.2	INFORMATIONS SUIVANTES SUR L'EXPOSITION AUX RISQUES DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE PENDANT LA PERIOD	E
	SOUS RE	VUE, Y COMPRIS SON EXPOSITION DECOULANT DES PRINCIPALES POSITIONS HORS BILAN ET DU TRANSFERT DE	
	RISQUES	VERS DES SOCIETES AD HOC (SPECIAL PURPOSE VEHICLES, SPV)	15
	5.2.1	DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS L'ENTREPRISE EST EXPOSEE, Y COMPRIS LES PRINCIPAUX	
	CHANGE	MENTS EVENTUELS PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	15
	5.2.2	DESCRIPTION DES MESURES POUR EVALUER LES PRINCIPAUX RISQUES AU SEIN DE L'ENTREPRISE, Y COMPRIS LE	
	PRINCIPA	AUX CHANGEMENTS EVENTUELS PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	
		DESCRIPTIONS	
	5.3.1	DESCRIPTION DES PRINCIPALES CONCENTRATIONS DE RISQUES AUXQUELLES L'ENTREPRISE D'ASSURANCE EST	
	EXPOSEE		15
	5.3.2	DESCRIPTION DES OUTILS UTILISES POUR REDUIRE LE RISQUE ET DES PROCESSUS DESTINES A SURVEILLER LEUR	_
		TE DURABLE	
	EFFICACI	TE DUKABLE	10
6.	EVAL	LUATION	17
	6.1	INFORMATIONS EN VUE D'UNE EVALUATION DES ACTIFS PROCHE DU MARCHE A DES FINS DE SOLVABILITE	17
			1/
	6.1.1	VALEUR DES ACTIFS VENTILES EN CLASSES D'ACTIFS (SELON LA REPARTITION DANS LES MODELES	۷-
		'ATIFS)	
	6.1.2	DESCRIPTION DES BASES ET DES METHODES UTILISEES POUR L'EVALUATION	17
	6.1.3	COMMENTAIRES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS DE CHAQUE CLASSE D'ACTIFS SI LES BASES ET LES METHODES	
		ENT DES DIFFERENCES NOTABLES ENTRE L'EVALUATION A DES FINS DE SOLVABILITE ET CELLE POUR LE RAPPORT	
		TE	17
	6.2	INFORMATIONS EN VUE D'UNE EVALUATION PROCHE DU MARCHE DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS	
	D'ASSUR	ANCE A DES FINS DE SOLVABILITE	17
	6.2.1	VALEUR BRUTE ET NETTE DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS D'ASSURANCE	18
	6.2.2	DESCRIPTION DES BASES, DES METHODES ET DES PRINCIPALES HYPOTHESES UTILISEES POUR L'EVALUATION	18
	6.2.3	COMMENTAIRES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS SI LES BASES, LES METHODES ET LES PRINCIPALES HYPOTHESES	
	PRESENT	ENT DES DIFFERENCES NOTABLES ENTRE L'EVALUATION A DES FINS DE SOLVABILITE ET CELLE POUR LE RAPPORT	
		TE	18
		INFORMATIONS CONCERNANT LE MONTANT MINIMUM	_
	6.3.1	VALEUR DU MONTANT MINIMUM ET DES AUTRES EFFETS SUR LE CAPITAL CIBLE	
	6.3.2	DESCRIPTION DES BASES, DES METHODES ET DES PRINCIPALES HYPOTHESES UTILISEES POUR DETERMINER LE	10
			10
		IT MINIMUM	Τč
		INFORMATIONS QUANT A L'EVALUATION PROCHE DU MARCHE DES AUTRES ENGAGEMENTS A DES FINS DE	4.0
		LITE	_
	6.4.1	VALEUR DES PROVISIONS POUR AUTRES ENGAGEMENTS	
	6.4.2	DESCRIPTION DES BASES, DES METHODES ET DES PRINCIPALES HYPOTHESES UTILISEES POUR L'EVALUATION	19
7.	GES1	TION DU CAPITAL	20
		INFORMATIONS CONCERNANT LA GESTION DU CAPITAL DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	
	7.1.1	OBJECTIFS, STRATEGIE ET HORIZON TEMPOREL DE LA PLANIFICATION DU CAPITAL	
	7.1.2	STRUCTURE, MONTANT ET QUALITE DES FONDS PROPRES INDIQUES DANS LE RAPPORT D'ACTIVITE	20
	7.1.3	DESCRIPTION DES EVENTUELS CHANGEMENTS NOTABLES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	20
	7.1.4	COMMENTAIRES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS EN CAS DE DIFFERENCES NOTABLES ENTRE LES FONDS PROPRE	S
	INDIQUE	S DANS LE RAPPORT D'ACTIVITE ET LA DIFFERENCE ENTRE LES ACTIFS ET LES PASSIFS EVALUES DE MANIERE PROCHE	
	DU MAR	CHE A DES FINS DE SOLVABILITE	20
_	6011	(ADULTE	
8.	SOLV	/ABILITE	22
	8.1	INFORMATIONS SUR LE MODELE DE SOLVABILITE RETENU. LE CAS ECHEANT, JUSTIFICATION DU CHOIX D'UN MODE	ELE
		, CARACTERISTIQUES ET ETAT D'AVANCEMENT DE L'APPROBATION PAR LA FINMA	
	8.1.1	INFORMATIONS SUR LE CAPITAL CIBLE	
	8.1.1.1		
	8.1.1.2		
		AISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRECEDENT	
	8.1.2	INFORMATIONS SUR LE CAPITAL PORTEUR DE RISQUE	
	8.1.2.1		
	8.1.2.2		
	_	COMMENTAIRE SUR LA SOLVABILITE	
	8.3	Precision	24

9.	ANNEXES	25
----	---------	----

#### 1. Préambule

Le présent rapport est rédigé en application de la circulaire 2016/2 de la FINMA, intitulée « Publication – assureurs (public disclosure) » dans sa version du 22 août 2019.

Les informations publiées ci-après correspondent à celles qui ont été fournies dans les rapports à la FINMA en vertu des articles 25 LSA et 53 OS.

Tous les montants du présent rapport sont indiqués en CHF.

#### 1.1 Généralités

La Société d'assurance dommages FRV SA (ci-après « SAD ») est l'une des six institutions du Département assurances de Prométerre (ci-après « DAS »). Bien qu'indépendante dans ses activités, elle fait donc bien partie d'un ensemble associatif dont la mission est de proposer à ses membres et affiliés une palette d'assurances sociales et privées aussi complète que possible, au travers de produits coordonnés entre eux. La SAD a été créée en 1995 par la Fédération rurale vaudoise de mutualité et d'assurances sociales (ci-après « FRV ») dans le but de reprendre à son compte la gestion de la LAA, assurée jusqu'alors par un contrat collectif conclu avec un pool d'assureurs privés, dont la compagnie gérante était la Vaudoise Assurances. Simplification administrative oblige à l'égard des métiers de la terre, les primes de la LAA sont encaissées par la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS (ci-après « CCVD ») en même temps que les cotisations aux autres assurances sociales.

Par la suite, il a été constaté que l'assurance responsabilité civile d'exploitation et privée n'avait pas évolué depuis le milieu du siècle passé. Trop petite pour se lancer seule, la SAD s'est approchée de la Zürich Assurances et a conclu avec elle un contrat collectif pour un nouveau produit d'assurance qui a vu le jour dans le courant du deuxième semestre 1997. L'année 2011 a coïncidé avec un état des lieux complet du produit et du partenariat. Stagnation des contrats, nouvelle informatique, difficultés de compréhension du produit par les assurés au regard d'autres branches d'assurance, mais également souhait exprimé par les métiers de la terre de pouvoir accéder à l'assurance de choses ont conduit à la conclusion d'un nouveau partenariat avec l'Emmental assurance, aux côtés de laquelle la Zürich Assurances joue le rôle de réassureur. Assurances ménage, inventaire agricole et assurance du bâtiment font donc partie de la palette d'assurance du Département assurance de Prométerre depuis le 1er janvier 2012, le tout dans un esprit d'innovation et de continuité, non seulement dans l'offre de produits de qualité, mais aussi dans les relations de confiance qui unissent la SAD, l'Emmental assurance et la Zürich Assurances. Formellement, le partenariat avec l'Emmental assurances a commencé le 1er janvier 2012 et celui avec la Zürich Assurances s'est éteint le 31 décembre 2015. La période entre le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2015 a coïncidé avec le transfert de la RC de la Zürich Assurances vers l'Emmental assurance.

Dans l'assurance des véhicules et des machines agricoles, les lois en vigueur et les produits d'assurance proposés par les assureurs privés ne permettent pas à l'organisation professionnelle d'apporter à ses membres et affiliés un véritable plus simplificateur. Il a néanmoins été constaté qu'un effort considérable pouvait être fait en matière de primes, via un tarif préférentiel sur la RC, la casco et sur l'assurance des occupants. C'est dans ce sens que la SAD a conclu une convention de collaboration avec Axa Assurances (devenue Axa Winterthur entretemps) et que Promauto a donc vu le jour durant l'été 2000. En contrepartie du rabais de 15 % octroyés aux métiers de la terre vaudois, la SAD s'occupe de la promotion du produit et du conseil de vente et elle est rémunérée pour cette activité.

Issu du besoin exprimé par certains agriculteurs de souscrire des polices d'assurance de risque décès et invalidité pour garantir un prêt accordé par leur banque, la SAD a également distribué pour le compte de la Providentia un produit de type 3ème pilier. Ce partenariat a débuté le 19 octobre 1998 et a été résilié le 31 décembre 2007. Non seulement le nombre de contrats souscrits était demeuré insignifiant, mais il s'agissait aussi d'éviter que le produit ne fasse double emploi avec la prévoyance professionnelle facultative offerte par la Fondation rurale de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (FRP). 12 ans plus tard, soit en 2019, fort de l'évolution des besoins et des souhaits de prévoyance au sein des exploitations

agricoles et viticoles vaudoises, il a été jugé opportun de compléter la palette d'assurance avec de nouveaux produits de type 3ème pilier. Partenaire depuis de nombreuses années de certaines unités de Prométerre et fort de son excellente réputation et de son professionnalisme en la matière, Retraites Populaires s'est naturellement imposé comme étant l'entreprise idéale avec laquelle il s'agissait de collaborer. La SAD a donc signé avec elle un partenariat visant à rendre la palette de produits d'assurance du DAS plus complète encore, au sens du fameux système suisse des trois piliers. Stabilité, sécurité sociale et prévoyance individuelle permettent donc aux exploitants du sol vaudois de compléter leurs couvertures de prévoyance, tout en ayant évidemment la liberté de choix.

#### 1.2 Management summary

Le management summary décrit les principales modifications intervenues durant l'exercice sous revue en relation avec les sous-chapitres présentés aux Cm 18 à 82.

Le montant des primes LAA encaissées est en hausse de CHF 341'208 (+4.3%), principalement en raison de la hausse du tarif LAA intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Bien que le nombre de sinistres soit en diminution de 15 (-2.1%), les prestations versées sont en baisse de CHF 236'786 (-4.1%). Les provisions techniques nécessaires sont en augmentation (+12.2%). La provision pour fluctuation des risques a été partiellement dissoute (-31.2%) conformément au règlement régissant les provisions techniques et s'établit au 31 décembre 2022 entre sa valeur cible et son montant minimum. Les résultats défavorables observés sur les marchés financiers ont quant à eux engendré la dissolution d'une part de la provision non technique pour cours sur titres (-38.5%). Le résultat de la SAD présente au final une perte après impôts de CHF 852'173. Le quotient SST s'établit à 169.4%, contre 204.5% lors de l'exercice précédent, essentiellement en raison des résultats défavorables observés sur les marchés financiers en 2022.

#### 2. Activités de l'entreprise

#### 2.1 Information sur l'activité de l'entreprise d'assurance

2.1.1 Informations sur la stratégie, sur les objectifs et sur les principaux segments d'activité

#### 2.1.1.1 Stratégie

La SAD a pour stratégie et objectifs permanents de :

- proposer des produits d'assurances sociales destinés à la gestion de la main d'œuvre;
- développer des couvertures d'assurances privées originales, fondées sur les besoins des métiers de la terre ;
- s'appuyer sur des partenariats pour les produits qu'elle ne développerait pas elle-même;
- participer activement à la prévention des sinistres ;
- appliquer des tarifs aussi avantageux que possible.

#### 2.1.1.2 Objectifs

Si l'extension de ses activités et le développement de nouveaux produits rendant service à l'agriculture sont de potentiels objectifs de développements à moyen terme, la SAD mène pour l'heure une stratégie orientée sur la consolidation de ses acquis.

#### 2.1.1.3 Principaux segments d'activité

La SAD s'occupe exclusivement de l'assurance-accidents au sens de la loi sur l'assurance-accidents (LAA).

Dans l'assurance RC d'exploitation et privée, les assurances de choses et les assurances de véhicules à moteurs et de machines agricoles, elle s'appuie sur des partenariats avec des compagnies réputées, mais n'agit pas en tant qu'assureur direct.

2.1.2 Appartenance (éventuelle) à un groupe et informations sur les processus / transactions intragroupes qui sont pertinents pour l'entreprise d'assurance

La SAD n'appartient à aucun groupe d'assurances.

2.1.3 Informations sur les principaux détenteurs de parts au sens de l'article 4 al. 2 let f I SA

L'entier des parts du capital-actions de la SAD, soit CHF 10 millions, est détenu par la FRV, qui en est donc l'unique propriétaire.

#### 2.1.4 Liste des principales succursales

La SAD ne possède aucune succursale.

2.1.5 Informations sur l'organe de révision externe en vertu de l'art. 28 LSA et sur l'auditeur responsable

L'organe de révision externe choisi par la SAD est la société Ferax Treuhand AG à Zürich, agréée par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision.

#### 2.1.6 Principaux événements exceptionnels

Les provisions nécessaires sont en augmentation principalement en raison d'un cas grave survenu en décembre 2022. Au 31 décembre 2022, le cas est provisionné à hauteur de CHF 3'095'874. Ainsi, une intervention du réassureur de CHF 2'300'00 serait attendue.

#### 3. Résultats de l'entreprise

### 3.1 Informations qualitatives et quantitatives sur le résultat technique de l'entreprise d'assurance

3.1.1 Informations sur les primes, les coûts, les sinistres et les prestations pendant la période sous revue (telles qu'elles figurent dans le rapport d'activité) et comparaison avec les informations de l'exercice précédent

Les primes, les coûts, les sinistres et les prestations pendant la période sous revue (comparés aux chiffres de l'exercice précédent) sont présentés dans le tableau suivant :

Informations sur les primes, les coûts, les sinistres et les prestations				
	2022	2021	Évolution	
Primes encaissées	8'249'856	7'908'649	4.3%	
Travailleurs agricoles vaudois	6'314'282	5'924'191	6.6%	
Travailleurs agricoles fribourgeois	-	-	n/a	
Travailleurs agricoles genevois	1'376'592	1'403'241	-1.9%	
Contrats particuliers	558'982	581'216	-3.8%	
Coûts	670'835	547'380	22.6%	
Prime payée au réassureur	670'835	547'380	22.6%	
Sinistres	689	704	-2.1%	
Prestations, montants payés	5'494'120	5'730'906	-4.1%	
Travailleurs agricoles vaudois	3'390'853	3'933'306	-13.8%	
Travailleurs agricoles fribourgeois	110'276	119'969	-8.1%	
Travailleurs agricoles genevois	1'119'778	804'146	39.3%	
Contrats particuliers	873'213	873'485	0.0%	
Prestations, parts de tiers	1'397'064	49'348	2731.0%	
Prestations totales	4'097'056	5'681'558	-27.9%	

Le montant des primes encaissées par la SAD en 2022 se monte à CHF 8'249'856 (+4.3%). Depuis le 1er janvier 2022, la SAD a conclu un nouveau traité de réassurance avec Swiss Re courant jusqu'à fin 2024. Ce dernier prévoit une prime de réassurance glissante, variant en fonction de la sinistralité (entre 7.3 et 21.6%). Pour répondre aux exigences du SST qui prévoit un scenario dans lequel la stabilité financière de la LAA serait menacée par un cas de sinistre dit « catastrophe », la SAD a complété sa couverture de réassurance par une couverture précisément destinée à faire face à cette éventualité. Le montant de la prime payée au réassureur en 2022 est de CHF 670'835 (+22.6%). Ci-dessus n'est indiquée que la prime comptablement payée au réassureur au 31 décembre 2022. Ce montant ne comprend pas l'adaptation de la refacturation ultérieure découlant de la part du réassureur dans les provisions techniques. Durant l'exercice 2022, deux sinistres ont été pris en charge par le réassureur. Ainsi, CHF 2'549'746 ont été récupéré, monnayant une refacturation de CHF 1'369'027. En 2022, 655 cas d'accident ont été annoncés pour l'année en cours et 34 cas survenus en 2022 ont été annoncées en 2023, soit un total de 689 cas contre 704 en 2021. En 2022, le montant des prestations payées a diminué de CHF 236'786 (-4.1%). Le montant de CHF 4'097'056 représente les prestations payées de CHF 5'494'120 diminuées du montant reçu de la part des tiers de CHF 1'397'064.

### 3.1.2 Commentaire de ces renseignements dans la segmentation des modèles quantitatifs « Résultats individuels NV » et « Résultats individuels V »

Chacun des résultats présentés ci-dessous est la somme des informations communiquées dans l'annexe au présent rapport « Modèles quantitatifs », document fourni par la FINMA.

Primes perçues

Les informations concernant les primes perçues pour l'exercice 2022 se trouvent à la première page de l'annexe citée ci-dessus, sous la rubrique « Primes brutes » dans la colonne « Ex. ss revue ». Les informations relatives à l'exercice précédent sont indiquées sous la rubrique « Primes brutes », dans la colonne « Ex. préc. ».

• Primes brutes payées au réassureur

Les informations concernant les coûts pour l'exercice 2022 se trouvent à la première page de l'annexe citée ci-dessus, sous la rubrique « Primes brutes cédées aux réassureurs » dans la colonne « Ex. ss revue ». Les informations relatives l'exercice précédent sont indiquées sous la rubrique « Primes brutes cédées aux réassureurs » dans la colonne « Ex. préc. ».

• Charges de sinistres : montants payés bruts

La charge de sinistres payée pour l'exercice 2022 se trouve à la première page de l'annexe citée cidessus, sous la rubrique « Charge des sinistres : montants payés bruts » dans la colonne « Ex. ss revue ». Les informations relatives l'exercice précédent sont indiquées sous la rubrique « Charge des sinistres : montants payés bruts », dans la colonne « Ex. préc. ».

Le nombre de sinistres n'est pas compris dans le fichier des modèles quantitatifs proposés par la FINMA annexé au présent rapport.

### 3.2 Informations qualitatives et quantitatives sur le résultat financier de l'entreprise d'assurance

3.2.1 Informations sur les produits des placements et les charges financières et frais de gestion des placements pendant l'exercice sous revue (telles qu'elles figurent dans le rapport d'activité), par catégorie d'actifs

Produits financiers 2022					
	Produits des placements	Plus-values non réalisées	Plus-values réalisées	Total	
Biens immobiliers	139'736	0	0	139'736	
Participations	0	0	0	0	
Titres à revenu fixe	259'180	0	4'549	263'729	
Prêts	0	0	0	0	
Hypothèques	0	0	0	0	
Actions	344'308	77'257	1'972	423'537	
Autres placements	0	0	0	0	
Liquidités	15'383	0	0	15'383	
Total	758'608	77'257	6'522	842'386	

Charges financières 2022				
	Charges des Moins-values non Moins-values		Total	
	placements	réalisées	réalisées	TOtal
Biens immobiliers	19'263	1'086'757	0	1'106'021
Participations	0	0	0	0
Titres à revenu fixe	71'301	4'048'883	247'489	4'367'673
Prêts	0	0	0	0
Hypothèques	0	0	0	0
Actions	56'740	4'346'470	176'439	4'579'649
Autres placements	0	0	0	0
Liquidités	18'588	0	15'235	33'823
Total	165'893	9'482'110	439'162	10'087'165

#### 3.2.2 Comparaison avec les informations de l'exercice précédent

Produits financiers					
	2022	2021	Évolution		
Biens immobiliers	139'736	488'514	-71.4%		
Participations	0	0	n/a		
Titres à revenu fixe	263'729	359'877	-26.7%		
Prêts	0	0	n/a		
Hypothèques	0	0	n/a		
Actions	423'537	5'000'012	-91.5%		
Autres placements	0	0	n/a		
Liquidités	15'383	6'985	120.2%		
Total	842'386	5'855'388	-85.6%		

Charges financières				
	2022	2021	Évolution	
Biens immobiliers	1'106'021	54'140	1942.9%	
Participations	0	0	n/a	
Titres à revenu fixe	4'367'673	941'131	364.1%	
Prêts	0	0	n/a	
Hypothèques	0	0	n/a	
Actions	4'579'649	105'451	4242.9%	
Autres placements	0	0	n/a	
Liquidités	33'823	102'579	-67.0%	
Total	10'087'165	1'203'301	738.3%	

#### 3.2.3 Commentaire

Les marchés boursiers ont connu une année 2022 particulièrement difficile, le rendement net diminue par rapport à l'exercice 2021 comme le montre le tableau suivant :

Rendement net des placements				
	2022	2021	Évolution	
Biens immobiliers	-966'284	434'374	-322.5%	
Participations	0	0	n/a	
Titres à revenu fixe	-4'103'944	-581'254	606.0%	
Prêts	0	0	n/a	
Hypothèques	0	0	n/a	
Actions	-4'156'112	4'894'561	-184.9%	
Autres placements	0	0	n/a	
Liquidités	-18'440	-95'594	-80.7%	
Total	-9'244'780	4'652'087	-298.7%	

La SAD possède une provision pour fluctuation de valeur dont le montant au bilan 2022 s'élève à CHF 6'395'267.61 (-38.5%), ce qui représente 11.4% du montant des titres en portefeuille. Ce « coussin de sécurité » restant a pour but de permettre à la SAD d'être prête à faire face à d'éventuels autres exercices défavorables sur les marchés financiers.

- 3.2.4 Informations sur les bénéfices et les pertes directement liés aux fonds propres Il n'y a eu aucune opération de cet ordre lors de l'exercice 2022.
- 3.2.5 Informations sur d'autres produits et charges notables pendant la période sous revue et comparaison avec l'exercice précédent

Il n'y a eu aucun produit ni charge notable pendant la période sous revue.

## 4. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

# 4.1 Informations sur la composition du conseil d'administration et de la direction de l'entreprise d'assurance ainsi que sur les principales modifications intervenues pendant la période sous revue

Au 31 décembre 2022, le conseil d'administration de la SAD est composé des personnes suivantes :

- M. Claude Baehler, président depuis le 2 juin 2015 ;
- M. Luc Thomas, administrateur depuis le 1er mars 1995;
- M. Michael Molnar, administrateur depuis le 3 août 2018 ;
- Mme Lorella Pfirter, administratrice depuis le 10 juin 2011 ;
- Mme Sabine Bourgeois Bach, administratrice depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Mme Yasmine Mounoud est la directrice de la SAD, depuis le 10 janvier 2022 ; Elle a repris les postes occupés précédemment par M. Patrick Torti et Mme Jacqueline Robausch.

Au sein de la direction, M. Patrick Torti a remis son poste de directeur et Mme Jacqueline Robausch a fait valoir son droit à la retraite. Il n'y a aucune mutation à signaler au sein du Conseil d'administration.

### 4.2 Informations sur la gestion des risques de l'entreprise d'assurance

4.2.1 Description du système utilisé, y compris les stratégies en matière de risques, les méthodes et les processus

Les stratégies en matière de risques sont déterminées par le conseil d'administration de la SAD qui délègue à la direction l'assurance de l'existence d'une mise en œuvre et d'un suivi.

La notion de risques comprend tous ceux auxquels la société est exposée, tels que l'environnement politique, économique et social, mais aussi ceux liés à son fonctionnement et à son développement. Ces risques sont gérés via le Système de contrôle interne (SCI), dans lequel tous les processus utilisés dans le cadre des activités de la société sont décrits, avec leurs risques inhérents et les moyens mis en place pour les éviter, les limiter ou y remédier. Le Own Risk Solvency Assessment (ORSA) et le Business Continuity Management (BCM) auxquels la SAD est astreinte, sont des outils spécifiques permettant également de gérer le risque et ils sont intégrés dans le SCI.

En outre, le secteur de la gestion des risques et du SCI s'est doté d'une ressource spécialisée, dont la mission sera de poursuivre le travail de transfert vers le nouveau logiciel, acquis en 2021, et sa mise à jour, avec un haut degré d'esprit critique, de telle sorte à ce que soient vérifiées la pertinence et l'exactitude de l'ensemble des données.

### 4.2.2 Description des fonctions gestion des risques, révision interne et compliance et de leur implémentation dans l'entreprise d'assurance

La gestion des risques et la tenue à jour du SCI incombe à la ressource spécialisée engagée par la SAD auprès de laquelle tous les processus sont centralisés. C'est donc à elle de veiller, sous la supervision du directeur, à ce que chaque changement de processus et ses risques soient non seulement analysés, mais également décrits.

Le contrôle du SCI est confié par le conseil d'administration à Fiprom SA, fiduciaire de Prométerre, association vaudoise de promotion des métiers de la terre.

La SAD est libérée de la révision interne.

La compliance, qui permet d'évaluer l'adéquation des principes, processus et structures (de contrôle) mis en place par la SAD afin de respecter les prescriptions juridiques, réglementaires et internes, est de la responsabilité du conseil d'administration. Ce dernier en délègue la mise en œuvre au directeur, qui s'appuie sur le responsable compliance et le responsable de la gestion des risques. Cette compliance est divisée en deux thèmes : le cadre légal (externe) et le cadre administratif (interne). Une fois par année, le responsable compliance présente son rapport aux membres du conseil d'administration.

### 4.2.3 Principales modifications intervenues dans la gestion des risques pendant la période sous revue

En 2022, un nouveau règlement d'organisation a été établi, comportant une directive sur la gestion des risques (Annexe 2). Cette directive a permis de formaliser les responsabilités et les tâches liées à la gestion des risques. Dans la continuité de cette directive, un transfert des tâches relatives à la gestion des risques ont été transmis par l'actuaire à la ressource dédiée.

### 4.2.4 Présentation générale du système de contrôle interne mis en place dans l'entreprise d'assurance

Comme cela est prévu dans le cadre du règlement d'organisation, le conseil d'administration adopte les lignes directrices et les principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il charge la direction de procéder à sa mise en œuvre. Le processus de gestion des risques et le SCI permettent d'identifier les risques, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La gestion des risques est fondée sur les trois niveaux suivants :

- le premier niveau est assumé par le management et les unités opérationnelles (collaborateurs métiers) ;
- le deuxième niveau est assuré par le service actuariel et la ressource spécialisée dans les systèmes de contrôle interne qui se partagent les fonctions de contrôle, notamment les fonctions de « compliance », d'« actuariat » et de « coordination du SCI » et qui rapporte au conseil d'administration;
- la revue indépendante des risques et contrôles est assurée par des experts-réviseurs agréés de Fiprom S.A., fiduciaire de Prométerre, forme le troisième niveau.

Les fonctions de contrôles disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

#### 5. Profil de risque

### 5.1 Informations qualitatives et quantitatives sur le profil de risque de l'entreprise d'assurance

#### 5.1.1 Catégories de risques

#### 5.1.1.1 Risque d'assurance

Le risque d'assurance se compose de deux éléments : le risque de primes et le risque de provisionnement. Le premier estime le risque que les primes encaissées ne soient pas suffisantes pour régler les sinistres futurs ; le second mesure le risque que les sinistres passés coûtent plus qu'attendu.

D'après le modèle standard défini par la FINMA dans le cadre du SST 2023, le risque d'assurance se monte à CHF 9'427'170, en baisse de 4.5% par rapport à l'exercice précédent (CHF 9'870'353).

#### 5.1.1.2 Risque de marché

D'après le modèle standard défini par la FINMA dans le cadre du SST 2023, le risque de marché se monte à CHF 7'606'047, en baisse de 12.6% par rapport à l'année dernière (CHF 8'704'132). Cette baisse est principalement due à la diminution des actifs soumis au risque en raison des résultats défavorables observés sur les marchés financiers pendant l'exercice 2022. Le risque de marché sera présenté en détail au point 8.1.1.2.

#### 5.1.1.3 Risque de crédit

Le risque de crédit mesure la probabilité de défaillance de la contrepartie dans tous les postes de l'actif qui peuvent être subordonnés à un remboursement, à savoir les créances des débiteurs, les obligations (non-paiement des coupons ou de la valeur nominale) et également les comptes bancaires et autres prêts et dépôts.

Le risque de crédit s'élève à CHF 1'204'773 contre CHF 1'714'160 lors du SST 2022, en baisse de 29.7%, principalement en raison de la hausse de la fortune investie.

#### 5.1.1.4 Risque opérationnel (au moins informations qualitatives)

Par risque opérationnel, il faut entendre celui qui entrave le bon fonctionnement des activités de la SAD, comme par exemple l'absence subite d'un collaborateur, un crash informatique, un incendie, etc.

Tous les risques opérationnels sont décrits et analysés dans le SCI, avec les mesures nécessaires destinées à en limiter aussi bien l'impact que l'occurrence. Certains d'entre eux font en outre l'objet d'un chapitre du Business Continuity Management qui a été mis en place courant 2017 et qui est depuis testé annuellement et, le cas échéant, adapté au besoin.

#### 5.1.1.5 Autres risques importants (au moins informations qualitatives)

A l'instar du chiffre 5.1.1.4 ci-dessus, les autres risques importants auxquels la SAD doit faire face, comme le versement des prestations, sont également réglés par le SCI et font l'objet d'un suivi particulier de la part de la direction de la SAD. Cela a également pour effet de réduire de manière importante le risque de réputation. De plus, des séances mensuelles de présentation des indicateurs statistiques permettent un suivi régulier des affaires et des risques y relatifs, qui peuvent, le cas échéant, amener à des adaptations ou des corrections afin de les diminuer.

5.2 Informations suivantes sur l'exposition aux risques de l'entreprise d'assurance pendant la période sous revue, y compris son exposition découlant des principales positions hors bilan et du transfert de risques vers des sociétés ad hoc (special purpose vehicles, SPV)

Les informations sur l'exposition aux risques de l'entreprise d'assurance pendant la période sous revue sont données aux chiffres 5.2.1 et 5.2.2 ci-dessous. Il est toutefois nécessaire de préciser que, sous réserve de ses relations avec le réassureur Swiss Re, la SAD n'utilise pas d'autres instruments de transfert du risque.

5.2.1 Description des principaux risques auxquels l'entreprise est exposée, y compris les principaux changements éventuels pendant la période sous revue

Ainsi que cela a été présenté dans le chapitre 5.1 et d'après les résultats du SST 2023, la SAD doit faire face à deux risques principaux : le risque de marché et le risque d'assurance.

5.2.2 Description des mesures pour évaluer les principaux risques au sein de l'entreprise, y compris les principaux changements éventuels pendant la période sous revue

Le risque de marché est estimé chaque année dans le cadre du SST. De plus, ce risque particulier est étudié dans le cadre de l'ORSA, afin de servir au conseil d'administration dans l'élaboration de sa stratégie à moyen terme

Le risque d'assurance est lui aussi estimé chaque année dans le cadre du SST. De plus, il fait l'objet d'un suivi particulier et hebdomadaire de la part de la direction de la SAD. De la même manière que le risque de marché, le risque d'assurance est analysé dans le cadre de l'ORSA.

#### 5.3 Descriptions

5.3.1 Description des principales concentrations de risques auxquelles l'entreprise d'assurance est exposée

La SAD a pour vocation et pour mission d'assurer les travailleurs agricoles contre les risques d'accidents. Cela signifie qu'elle concentre ses efforts sur un risque professionnel principal, plutôt que sur plusieurs. C'est ce qu'on appelle le risque de concentration. L'éventuel danger réside dans la dépendance de la société à cet unique corps de métier. C'est la raison pour laquelle, la SAD a mis en place un suivi particulièrement pointu de ses affaires, y compris dans la relation qu'elle entretient avec les employeurs des métiers de la terre, ce qui constitue l'essence même de son existence.

### 5.3.2 Description des outils utilisés pour réduire le risque et des processus destinés à surveiller leur efficacité durable

Les placements de la SAD sont confiés à trois établissements bancaires. L'un d'entre eux centralise l'ensemble des données et des résultats des différents portefeuilles. C'est ce qu'on appelle le Global Custody.

Dans le cadre de ses relations bancaires, la SAD voue un soin tout particulier à ce que soit examinée la volatilité sur les marchés financiers, qui traduit une incertitude des investisseurs et donc un risque de crise. Celle-ci est continuellement observée par le Global Custody. Si elle s'approche des 7%, le Global Custody prend contact avec le responsable financier de la SAD, de telle sorte que soient prises les mesures nécessaires destinées à se prémunir d'une crise. Les contacts entre le responsable financier et le Global Custody se feront aussi souvent et aussi longtemps que les deux parties le jugent nécessaire au regard de la situation sur les marchés financiers. Cette description fait évidemment l'objet d'un point particulier dans le SCI.

Concernant le risque d'assurance, la direction de la SAD surveille scrupuleusement au travers d'outils de reporting, notamment fournis par la CCVD à Vevey, les arrivées et départs des assurés afin de pouvoir agir en cas de dégradation de la situation.

#### 6. Evaluation

### 6.1 Informations en vue d'une évaluation des actifs proche du marché à des fins de solvabilité

6.1.1 Valeur des actifs ventilés en classes d'actifs (selon la répartition dans les modèles quantitatifs)

La rubrique « Placements collectifs de capitaux » regroupe les fonds d'actions, les fonds d'obligations et fonds immobiliers dans lesquels les gérants de fortune de la SAD ont investi un montant total de CHF 56'065'709 pour l'exercice 2022 (-11.3%).

Le total des placements (rubrique « Total des placements ») est égal au total des deux postes présentés cidessus.

La valeur proche du marché des autres actifs se monte au total à CHF 11'614'020 (+7.2%), principalement en raison de la survenance d'un cas grave en décembre 2022 avec comme prévision une intervention du réassureur à hauteur de sa limite de couverture (CHF 2'300'000). La répartition est la suivante :

- les liquidités pour un montant de CHF 766'653 (-50.5%);
- la part des réassureurs dans les provisions techniques de CHF 5'603'580 (-17.3%);
- les créances issues des activités d'assurance pour un montant de CHF 2'273'746 (+18.0%) ;
- les autres créances pour un montant de CHF 233'512 (-1.4%);
- d'autres actifs pour un montant de CHF 2'736'530 (+692.4%).

Au final, la valeur proche du marché des actifs est de CHF 67'679'729, en baisse de 8.6% par rapport à l'exercice 2021.

#### 6.1.2 Description des bases et des méthodes utilisées pour l'évaluation

Tous les actifs sont estimés à la valeur de marché, à l'exception des transitoires qui relèvent du « best management estimate ». Par « best management estimate », il faut entendre les estimations réalisées par les professionnels de la branche (gestionnaires LAA).

6.1.3 Commentaires quantitatifs et qualitatifs de chaque classe d'actifs si les bases et les méthodes présentent des différences notables entre l'évaluation à des fins de solvabilité et celle pour le rapport d'activité

Hormis l'escompte appliqué par le modèle standard SST 2023 à la part du réassureur dans les provisions techniques qui engendre une diminution de celle-ci de CHF 771'417 lors de l'estimation à des fins de solvabilité, il n'y a pas de différence entre l'estimation à des fins de solvabilité et celle pour le rapport d'activité.

# 6.2 Informations en vue d'une évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance à des fins de solvabilité

Il n'y a, pour exercice sous revue, aucune différence importante entre la valeur statutaire et la valeur à des fins de solvabilité des provisions pour engagements d'assurance.

#### 6.2.1 Valeur brute et nette des provisions pour engagements d'assurance

La réassurance permet à l'assureur de transférer à un tiers un risque qu'elle ne pourrait pas assumer ellemême. En d'autres termes, c'est l'assurance de l'assureur.

Le contrat de réassurance de la SAD a été conclu de telle sorte que le réassureur verse l'entier du montant dépassant la limite fixée de CHF 700'000 pour un cas (jusqu'à concurrence de CHF 3 millions).

La part dépassant le seuil de rétention est retirée des provisions des sinistres afférents, ainsi la valeur brute (de réassurance) des provisions pour engagements d'assurance est supérieure à la valeur nette d'un montant équivalent à la part à charge du réassureur.

Évaluation brute et nette des provisions pour engagements d'assurance				
	Provisions brutes	À charge du réassureur	Provisions nettes	
31 décembre 2022	36'307'192	6'374'997	29'932'195	

Sur ce montant de CHF 6'374'997 pris en charge par le réassureur, CHF 2'068'807 seront, à terme, refacturés sous forme d'un ajustement de prime à la SAD conformément aux termes du traité de réassurance en vigueur.

### 6.2.2 Description des bases, des méthodes et des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance représente la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque de la meilleure estimation des flux de paiements futurs des sinistres en cours. Elle est calculée à l'aide du modèle standard SST.

6.2.3 Commentaires quantitatifs et qualitatifs si les bases, les méthodes et les principales hypothèses présentent des différences notables entre l'évaluation à des fins de solvabilité et celle pour le rapport d'activité

À l'exception de la disparition des provisions de sécurité et pour fluctuations et de l'escompte au taux sans risque appliqué aux provisions techniques lors du passage à la valeur proche du marché, les autres postes sont valorisés à la valeur au bilan.

#### 6.3 Informations concernant le montant minimum

Le montant minimum, ou marge sur la valeur de marché (MVM), correspond au capital supplémentaire nécessaire pour couvrir la liquidation des sinistres du portefeuille qui n'ont pas encore pu être réglés ou qui n'ont pu l'être qu'en partie, mais également la liquidation du risque de crédit et du risque de marché non diversifiable.

#### 6.3.1 Valeur du montant minimum et des autres effets sur le capital cible

Le montant minimum s'élève cette année à CHF 3'411'550, il n'y a pas d'autres effets particuliers sur le capital cible.

### 6.3.2 Description des bases, des méthodes et des principales hypothèses utilisées pour déterminer le montant minimum

La montant minimum correspond au capital supplémentaire nécessaire pour couvrir la liquidation des sinistres du portefeuille qui n'ont pas encore pu être réglés ou qui n'ont pu l'être qu'en partie, mais également à la liquidation du risque de marché non diversifiable. Dans le cadre du modèle standard SST 2023, le risque de marché non diversifiable n'est déterminé que dans les cas où les cashflows attendus de long terme (supérieurs à 15 ans) représentent plus de 10% du best estimate des engagements, ce qui n'est pas le cas de la SAD. Le risque de crédit s'applique uniquement sur les primes de réassurance (passive) payées d'avance.

Lors de la détermination du montant minimum, le risque global des risques d'assurance, de marché, de crédit ainsi que l'effet des scénarios sont calculés pour chaque future année de traitement. En effet, en cas de reprise de la société par un tiers, celui-ci doit être également indemnisé pour les coûts engendrés par les risques présents en portefeuille. La somme est ensuite multipliée par le taux de coût du capital prescrit de 6%, ceci sous l'hypothèse qu'un bailleur de fonds devrait être indemnisé pour les risques qu'il prend à un taux supérieur de 6% au taux sans risque.

Le modèle utilisé ici correspond aux indications du document technique de la FINMA : il s'agit de considérer le développement futur des risques en portefeuille en les subordonnant à une grandeur de référence, en l'occurrence le développement des paiements futurs des sinistres en portefeuille (PY) et ceux de l'année à venir (CY).

### 6.4 Informations quant à l'évaluation proche du marché des autres engagements à des fins de solvabilité

6.4.1 Valeur des provisions pour autres engagements

Les provisions non techniques disparaissent lors du passage à la valeur proche du marché.

6.4.2 Description des bases, des méthodes et des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation

Hormis l'escompte appliqué par le modèle SST à la dette envers le réassureur, pour les autres engagements, la valeur proche du marché correspond à la valeur au bilan.

#### 7. Gestion du capital

### 7.1 Informations concernant la gestion du capital de l'entreprise d'assurance

#### 7.1.1 Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital

La gestion du capital est évidemment intimement liée à la stratégie et aux objectifs fixés par le conseil d'administration. Il est rappelé ici que la SAD a pour objectifs permanents de :

- proposer des produits d'assurances sociales destinés à la gestion de la main d'œuvre;
- développer des couvertures d'assurances privées originales, fondées sur les besoins des métiers de la terre:
- s'appuyer sur des partenariats pour les produits qu'elle ne développerait pas elle-même;
- participer activement à la prévention des sinistres;
- appliquer des tarifs aussi avantageux que possible.

Si l'extension de ses activités et le développement de nouveaux produits rendant service à l'agriculture sont de potentiels objectifs de développements à moyen terme, la SAD mène pour l'heure une stratégie basée sur la consolidation de ses acquis.

A moins donc que l'une ou l'autre des situations évoquées ci-dessus ne le nécessite le moment venu, il n'est pas prévu d'augmentation ou de diminution du capital à moyen terme. Le montant engagé est en effet suffisamment élevé pour une société de la taille et du volume d'activités de la SAD.

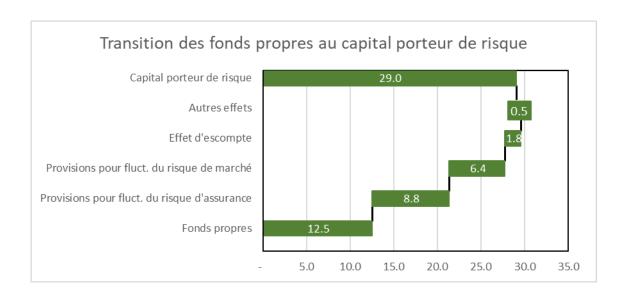
### 7.1.2 Structure, montant et qualité des fonds propres indiqués dans le rapport d'activité

Fonds propres			
	2022		
Capital-actions	10'000'000		
Réserves légales	1'600'000		
Réserves légales issues du bénéfice	693'085		
Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées	187'163		
Total des fonds propres	12'480'248		

### 7.1.3 Description des éventuels changements notables pendant la période sous revue Il n'y a eu aucun changement notable dans la structure des fonds propres pendant l'exercice 2022.

7.1.4 Commentaires quantitatifs et qualitatifs en cas de différences notables entre les fonds propres indiqués dans le rapport d'activité et la différence entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché à des fins de solvabilité

Comme présenté dans le tableau ci-dessous, le total des fonds propres présentés dans le rapport d'activité se monte à CHF 12'480'248 (arrondi à 12.5 dans le tableau ci-après), alors que la différence entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché à des fins de solvabilité, soit le capital porteur de risque, s'élève à CHF 29'035'294 (arrondi à 29.0 dans le tableau ci-après).



Le total des fonds propres correspond à la différence entre les actifs et les passifs étrangers au bilan. Le capital porteur de risque est représenté par la différence entre les actifs et les passifs évalués à la manière proche du marché. La différence de CHF 16.5 millions observée entre le capital porteur de risque et le montant des fonds propres au bilan s'explique par la disparition de certaines positions lors du passage à la valeur proche du marché. En effet, le poste « Provisions techniques » d'un montant de CHF 45.1 millions au bilan se voit amputé de CHF 8.8 millions lors du passage à la valeur proche du marché en raison de la disparition des réserves de sécurité et pour fluctuation exigée par la FINMA et constituées pour permettre à l'entreprise de faire face à un ou plusieurs mauvais exercices.

De même, la provision non technique, représentant une réserve de fluctuation pour cours sur titres d'un montant de CHF 6.4 millions disparaît lors du passage à la valeur proche du marché, car tout comme les réserves techniques de sécurité et pour fluctuation, elle n'est pas directement rattachée à des engagements auprès des preneurs d'assurance, mais permet à l'entreprise de faire face en cas de mauvaise année sur les marchés financiers.

Le fait que le total de ces deux réserves n'apparaisse pas dans le bilan à la valeur proche de marché augmente la valeur du capital porteur de risque d'environ CHF 15.2 millions par rapport aux fonds propres présentés dans le bilan du rapport d'activité. Le reste de la différence est due à l'effet d'escompte sur les différentes provisions, sur la créance et la dette en lien avec le réassureur en raison des taux d'escomptes imposés par la FINMA dans le cadre du SST.

#### 8. Solvabilité

# 8.1 Informations sur le modèle de solvabilité retenu. Le cas échéant, justification du choix d'un modèle interne, caractéristiques et état d'avancement de l'approbation par la FINMA

Le modèle de solvabilité retenu par la SAD est le modèle standard de la FINMA pour les assurances non-vie.

#### 8.1.1 Informations sur le capital cible

#### 8.1.1.1 Répartition du capital cible entre ses principales composantes

Capital cible	
	SST 2023
Risque de marché	7'606'047
Risque d'assurance	9'427'170
Risque de crédit	1'204'773
Effet de diversification	-4'762'843
Agrégation	13'475'148
Scénarios	2'154'123
Montant minimum (MVM)	3'411'550
Résultat financier attendu	-1'039'979
Résultat d'assurance attendu	533'681
Capital cible	18'534'523

Le capital cible correspond à l'agrégation des risques de marché, d'assurance et de crédit, à laquelle sont ajoutés l'effet des scénarios, le montant minimum, le résultat d'assurance attendu et le résultat financier attendu. Toutes ces valeurs sont estimées selon les hypothèses imposées par la FINMA dans le cadre du SST et la documentation technique y relative.

De l'agrégation des risques de marché, d'assurance et de crédit découle un résultat de CHF 13'475'148. Les détails de l'estimation de ces différents risques peuvent être trouvées aux point 5.1.1.1 à 5.1.1.3.

À ce résultat est ajouté l'effet des scénarios, calculé en accord avec la documentation technique de la FINMA relative aux scénarios pour le SST 2023. Comme lors du SST 2022 seul le scénario propre à l'entreprise a été agrégé à la distribution. Il augmente le capital cible de CHF 2'154'123.

Les détails concernant le montant minimum de CHF 3'411'550 sont développés au point 6.3.2 « Description des bases, des méthodes et des principales hypothèses utilisées pour déterminer le montant minimum ».

Les paramètres du modèle standard pour le SST 2023 donnent un résultat financier attendu au-dessus du taux sans risque de CHF 1'039'979.

Finalement, le résultat technique attendu découle des hypothèses retenues par la FINMA dans le cadre du SST appliquées aux chiffres budgétés pour l'activité d'assurance par la direction de la SAD, présente une perte d'un montant de CHF 533'681.

### 8.1.1.2 Répartition du risque de marché et du risque d'assurance entre leurs principales composantes et comparaison avec les informations de l'exercice précédent

Risque d'assurance			
	SST 2023	SST 2022	Évolution
Risque CY - ordinaires	3'370'040	3'520'242	-4.3%
Risque PY	6'511'949	6'791'638	-4.1%
Somme simple des risques	9'881'990	10'311'880	-4.2%
Effet de diversification	-1'402'511	-1'412'197	-0.7%
Total	8'479'479	8'899'682	-4.7%
Risque CY - grands sinistres	5'632'212	6'017'173	-6.4%
Somme simple des risques	14'111'691	14'916'856	-5.4%
Effet de diversification	-4'684'521	-5'046'503	-7.2%
Risque d'assurance	9'427'170	9'870'353	-4.5%

Le risque CY des sinistres ordinaires ainsi que le risque CY des grands sinistres sont en diminution en raison la mise à jour de la courbe des taux sans risque. C'est également le cas pour le risque de provisionnement PY, en baisse en raison de l'adaptation d'un des paramètres. Il en résulte un risque d'assurance en diminution (-4.5%) effets de diversification compris.

Risque de marché				
	SST 2023	SST 2022	Évolution	
Tous les taux	1'301'306	1'068'446	21.8%	
dont taux CHF	788'550	448'043	76.0%	
dont taux EUR	327'370	397'942	-17.7%	
dont taux USD	235'247	307'217	-23.4%	
dont taux GBP	22'897	82'014	-72.1%	
Spreads	1'305'247	1'336'354	-2.3%	
Taux de change	1'426'516	2'273'464	-37.3%	
Actions	6'256'951	7'333'508	-14.7%	
Immobilier	668'658	844'061	-20.8%	
Hedgefonds	-	-	n/a	
Private Equity	-	-	n/a	
Participations	-	-	n/a	
Autres	-	-	n/a	
Somme simple des composantes du risque de marché	10'958'678	12'855'834	-14.8%	
Effet de diversification	-3'352'631	-4'151'702	-19.2%	
Risque de marché	7'606'047	8'704'132	-12.6%	

Il n'y a pas eu de changements importants dans la structure des risques de la SAD par rapport au SST 2022. La baisse du risque de marché de CHF 1'098'085 (-12.6 %) provient principalement de la hausse de la fortune investie en raison des résultats défavorables observés sur les marchés financiers. La catégorie contribuant le plus au risque de marché est les placements sous forme d'actions.

Il est à noter que le risque de marché contribue moins fortement au capital cible que le risque d'assurance. En d'autres termes, la SAD s'expose relativement à un plus grand risque sur son activité d'assurance que sur les marchés financiers, selon les hypothèses du SST.

Capital cible			
	SST 2023	SST 2022	Évolution
Risque de marché	7'606'047	8'704'132	-12.6%
Risque d'assurance	9'427'170	9'870'353	-4.5%
Risque de crédit	1'204'773	1'714'160	-29.7%
Effet de diversification	-4'762'843	-5'466'752	-12.9%
Agrégation	13'475'148	14'821'893	-9.1%
Scénarios	2'154'123	1'103'387	95.2%
Montant minimum (MVM)	3'411'550	4'044'406	-15.6%
Résultat financier attendu	-1'039'979	-1'216'035	-14.5%
Résultat d'assurance attendu	533'681	1'030'004	-48.2%
Capital cible	18'534'523	19'783'654	-6.3%

La diminution du capital cible de CHF 1'249'131 (-6.3%) principalement par la hausse de la courbe des taux sans risque, par la réduction de l'exposition aux risques de marché et de crédit liée à la contraction du volume des placements et à la revue des paramètres des scénarios.

#### 8.1.2 Informations sur le capital porteur de risque

#### 8.1.2.1 Répartition du capital porteur de risque entre ses principales composantes

Capital Porteur de risque		
	SST 2023	
Capital porteur de risque	29'035'294	
Valeur proche du marché des actifs	67'679'729	
Valeur proche du marché des fonds étrangers	38'644'435	

Le capital porteur de risque correspond au capital à disposition pour couvrir l'ensemble des risques encourus par la société, soit la différence entre les actifs à la valeur de marché et la valeur de marché des engagements.

#### 8.1.2.2 Comparaison avec les informations de l'exercice précédent

Capital Porteur de risque					
SST 2023 SST 2022 Évolution					
Capital porteur de risque	29'035'294	36'228'171	-19.9%		
Valeur proche du marché des actifs	67'679'729	74'058'642	-8.6%		
Valeur proche du marché des fonds étrangers	38'644'435	37'830'471	2.2%		

Le capital porteur de risque est en baisse de CHF 7'192'877 (-19.9%) par rapport au SST 2022, principalement en raison des résultats défavorables observés sur les marchés financiers.

#### 8.2 Commentaire sur la solvabilité

L'exercice du SST 2023 de la SAD conduit à une solvabilité de 169.4%. Ce résultat correspond au ratio entre le capital porteur de risque et le capital cible, tous deux diminués du montant minimum. En d'autres termes, cela signifie que le capital disponible après soustraction de la valeur « best estimate » des passifs et du montant minimum couvre l'espérance du résultat futur annuel de la société et l'Expected Shortfall de tous les risques pouvant affecter le capital porteur de risque pendant l'année. Le niveau de solvabilité de la SAD demeure satisfaisant, c'est pourquoi aucune adaptation n'est prévue d'ici au prochain exercice du SST.

Il est précisé encore que les informations sur la solvabilité sont soumises à un audit prudentiel.

#### 8.3 Précision

Les informations sur la solvabilité (capital porteur de risque, capital cible) correspondent à celles que la SAD a déclarées à la FINMA, et les valeurs sur lesquelles elles sont fondées ont été soumises à l'auditeur externe Ferax Treuhand AG.

#### 9. Annexes

Rapport de l'organe de révision à l'intention de l'assemblée générale Les comptes du rapport d'activité Modèles quantitatifs

Lausanne, le 26 avril 2023

La Directrice

Yasmine Mounoud

Page 25 sur 36

#### **ANNEXES**

Rapport de l'organe de révision à l'intention de l'assemblée générale



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Société d'assurance dommages FRV SA, Lausanne

Zurich, 25 avril 2023

#### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société d'assurance dommages FRV SA (la société), comprenant le bilan au 31. décembre 2022, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels présentés aux pages 27 à 32, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport, Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



#### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individue||ement ou co||ectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

#### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art.728a, al.1, ch.3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ferax Treuhand AG

Antonio Marin

Antonio Marin

Expert réviseur agréé

Réviseur responsable

Renzo Peduzzi

Expert réviseur agréé

#### Bilan

#### Actifs

en CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
1.1 Placements	1	56'065'709.00	63'224'081.80
1.1.1 Autres placements		56'065'709.00	63'224'081.80
1.2 Liquidités		766'653.12	1'549'923.92
1.3 Part des réassureurs dans les provisions techniques	4	6'374'997.00	6'804'083.00
1.4 Créances nées d'opérations d'assurance	2	2'273'746.00	1'926'746.70
1.5 Autres créances		233'511.72	236'943.60
1.6 Comptes de régularisation	3	2'736'529.60	345'339.20
1.7 TOTAL DES ACTIFS		68'451'146.44	74'087'118.22

#### Passifs

en CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
2.1 Provisions techniques	4	45'145'017.00	47'073'698.00
2.2 Provisions non techniques	5	6'405'267.61	10'405'267.61
2.3 Dettes envers les entreprises de réassurance, cédée		2'257'131.00	2'888'884.00
2.4 Dettes envers les preneurs d'assurance		136'740.45	-
2.5 Autres passifs		83'879.80	-36'206.35
2.6 Comptes de régularisation	6	1'942'862.51	423'054.31
2.7 TOTAL DES PROVISIONS ET DES DETTES EXTERNES		55'970'898.37	60'754'697.57
2.8 Capital-actions		10'000'000.00	10'000'000.00
2.9 Réserves légales		1'600'000.00	1'600'000.00
2.9.1 Fonds d'organisation		1'600'000.00	1'600'000.00
2.10 Réserve légale issue du bénéfice		693'084.99	433'822.77
2.11 Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées		187'163.08	1'298'597.88
2.11.1 Report de bénéfice/perte		1'039'335.66	2'286.80
2.11.2 Bénéfice/perte		-852'172.58	1'296'311.08
2.12 Total des fonds propres	7	12'480'248.07	13'332'420.65
2.13 TOTAL DES PASSIFS		68'451'146.44	74'087'118.22

#### Compte de résultat

en CHF	Annexe	2022	2021
1 Primes brutes <b>LAA</b>		8'249'856.15	7'908'648.55
2 Primes brutes cédées au réassureur	8	-1'408'109.36	-579'370.70
3 Primes acquises pour propre compte		6'841'746.79	7'329'277.85
4 Autres produits de l'activité d'assurance LAA		118.30	10'794.79
<sup>5</sup> Total des produits de l'activité technique d'assurance LAA		6'841'865.09	7'340'072.64
C. A. Anna and data de Headald de			
6 Autres produits de l'activité d'assurance 7 Autres produits de l'activité d'assurance		60'165.92	62'428.20
·	0		
8 Total des autres produits de l'activité d'assurance	9	60'165.92	62'428.20
9 Total des produits de l'activité technique d'assurance		6'902'031.01	7'402'500.84
10 Characteristic and the state of the state	10	-4'097'055.60	FIC01 FF7.02
10 Charges des sinistres: montants payés bruts <b>LAA</b> 11 Charges des sinistres: montants payés, part du réassureur			-5'681'557.82
<del>-</del>	11 12	2'549'745.60	-470'481.00
12 Variation des provisions techniques 13 Variation des provisions techniques: part des réassureurs	12	1'928'681.00 -429'086.00	-470 481.00 -1'173'289.00
·	12	-429 086.00 -771'241.72	-1 173 289.00 -798'467.22
14 Autres charges LAA techniques pour propre compte		-7/1 241.72 -818'956.72	-/98 467.22 -8'123'795.04
15 Charges des sinistres pour propre compte LAA		-818 956.72	-8123795.04
16 Total des charges directes		-818'956.72	-8'123'795.04
17 Frais d'acquisition et de gestion	13	-1'673'920.78	-1'677'845.02
18 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	13	-1'673'920.78	-1'677'845.02
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		-2'492'877.50	-9'801'640.06
19 Total des charges de l'activité technique		-2 492 877.50	-9 801 640.06
20 Produits des placements	14	842'385.20	5'855'388.04
21 Charges financières et frais de gestion des placements	15	-10'087'165.44	-1'203'301.73
22 Résultat des placements	16	-9'244'780.24	4'652'086.31
23 Résultat opérationnel		-4'835'626.73	2'252'947.09
23 Resultat Operationner		-4 633 626.73	2 232 947.09
24 Autres charges	17	3'994'194.10	-942'378.91
25 Résultat avant impôts		-841'432.63	1'310'568.18
26 Impôts directs		-10'739.95	-14'257.10
	10		
27 BÉNÉFICE/-PERTE	18	-852'172.58	1'296'311.08

#### **Annexes**

#### Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

#### Principes appliqués pour les comptes annuels:

Les états financiers ont été préparés conformément aux dispositions relatives à la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957-962 CO). En plus du Code suisse des obligations, les dispositions de l'Ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) sur la supervision des compagnies d'assurance privées ont été appliquées (art. 5-6a OS-FINMA).

Principes generaux: Les comptes annuels sont fondés sur les estimations et jugements du conseil d'administration qui peuvent influer sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs à la clôture du bilan, ainsi que sur les revenus et les dépenses au cours de la période considérée. Le conseil d'administration fixe les principes d'évaluation en fonction des nécessités économiques, en observant le principe de prudence. Il fixe en particulier les règles d'amortissement, de correction de valeur et de constitution ou de dissolution des provisions.

Conversion des devises:
Les états financiers sont établis en francs suisses (CHF). Les produits et charges en devises sont enregistrés au cours du jour de l'opération. Les rubriques des placements en devises étrangères sont convertis au taux de change à la date de clôture, aux taux indiqués ci-dessous:

	2022	2021
EUR	0.987491	1.03616
USD	0.925200	0.911150
GBP	1.112923	1.234077
JPY	0.00701124	0.00791218
CAD	0.682833	0.721332
NOK	0.09252	0.10332492

#### Principes d'évaluation :

Placements:
Les actions, les obligations et les placements collectifs sont évalués à valeur de marché à la date du bilan. Afin de tenir compte des risques inhérents aux marchés financiers, la société constitue et alimente une provision pour fluctuation de valeur sur titres, en conformité à la réglementation applicable.

#### **Provisions Techniques:**

représentent les engagements envers les assurés. Elles sont déterminées individuellement sur la base de chaque contrat. Le calcul est effectué selon les principes du plan d'exploitation agréé par la FINMA.

#### 1. Placements

en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Autres placements (placements collectifs)		
Fonds Actions	21'042'302.00	25'178'440.15
Fonds Obligations	29'797'786.00	31'719'640.80
Fonds Immobilier	5'225'621.00	6'326'000.85
Total	56'065'709.00	63'224'081.80

#### 2. Créances nées d'opérations d'assurance

en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Parties prêtantes directes et indirectes	2'141'307.40	1'860'835.30
Tiers	162'303.25	89'970.15
Correction de valeur sur créances envers des tiers	-29'864.65	-24'058.75
Total	2'273'746 00	1'926'746 70

#### 3. Comptes de régularisation actifs

en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Réassurance - prime payée d'avance	2'700'166.60	326'250.00
Autres actifs de régularisation	36'363.00	19'089.20
Total	2'736'529.60	345'339.20

#### 4. Provisions techniques

	Provisions techn	iques (brutes)	Réassura	ance	Provisions techniques pour propre compte (nettes)		
en CHF	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	
Provisions pour sinistres en cours	13'862'079.00	11'958'943.00	-6'374'997.00	-6'804'083.00	7'487'082.00	5'154'860.00	
Autres provisions techniques	8'837'825.00	14'726'153.00	-	-	8'837'825.00	14'726'153.00	
Réserves mathématiques	22'445'113.00	20'388'602.00	-	-	22'445'113.00	20'388'602.00	
Total	45'145'017.00	47'073'698.00	-6'374'997.00	-6'804'083.00	38'770'020.00	40'269'615.00	

#### 5. Provisions non techniques

en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Provision pour fluctuation de valeur sur titres	6'395'267.61	10'395'267.61
Autres provisions non techniques	10'000.00	10'000.00
Total	6'405'267.61	10'405'267.61

#### 6. Comptes de régularisation passifs

en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Parties prêtantes directes et indirectes	21'086.87	34'499.75
Autres parties liées	107'086.40	71'696.25
Autres organes (révision)	49'542.00	54'927.00
Tiers	1'765'147.28	261'931.31
Total	1'942'862.55	423'054.31

#### 7. État des fonds propres

	Capital social	Réserves légales issues du capital	Réserves légales issues du bénéfice	Bénéfice au bilan	Propres parts du capital	Total des fonds propres
en CHF						
tat au 31.12.2020	10'000'000.00	1'600'000.00	433'822.77	2'286.80	0.00	12'036'109.5
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	
Attribution aux réserves						
acultatives issues du						
énéfice	-	-	-	-	-	
Attribution au fonds						
l'organisation	_	_		_		
o Barnsadori						
chat / Vente de propres						
arts du capital	-	-	-	-	-	
Bénéfice / Perte	-	-		1'296'311.08	-	1'296'311.0
<del>Jenence</del> / Tene						
/ersement des dividendes	-	-	-	-	-	
tat au 31.12.2021	10'000'000.00	1'600'000.00	433'822.77	1'298'597.88	0.00	13'332'420.6
augmentation du capital	-	-	-	-		
aginemadon da capital						
Attribution aux réserves						
égales issues du bénéfice	-	-	259'262.22	-	-	259'262.2
Attribution aux réserves						
acultatives issues du						
pénéfice	-	-		-259'262.22	-	-259'262.2
Achat / Vente de propres						
parts du capital	_	_			_	
•						
Bénéfice / <u>Perte</u>	-	-		-852'172.58	-	-852'172.5
/ersement des dividendes	-	-	-	-	-	
	10'000'000.00	1'600'000.00	693'084.99	187'163.08	0.00	12'480'248.0
tat au 31.12.2022		1'600'000.00	693'084.99	187'163.08	0.00	12'480'248.0
tat au 31.12.2022 . Primes brutes cédées a		1'600'000.00	693'084.99	187'163.08		
tat au 31.12.2022 . Primes brutes cédées a	u réassureur	1'600'000.00	693'084.99	-2'039'8	2022	202
tat au 31.12.2022 8. Primes brutes cédées a en CHF Primes brutes cédées	u réassureur		693'084.99	-2'039'8 631'7	2022 362.36 753.00	202 579'370.7
tat au 31.12.2022 Primes brutes cédées a n CHF Primes brutes cédées	u réassureur au réassureur		693'084.99	-2'039'8	2022 362.36 753.00	202 579'370.7
tat au 31.12.2022 3. Primes brutes cédées a en CHF Primes brutes cédées Ajustement des dettes Total	<b>u réassureur</b> au réassureur s envers les entreprises de		693'084.99	-2'039'8 631'7	2022 362.36 753.00	202 579'370.7
tat au 31.12.2022 B. Primes brutes cédées a In CHF Primes brutes cédées Ajustement des detter Total D. Autres produits de l'act	<b>u réassureur</b> au réassureur s envers les entreprises de		693'084.99	-2'039'8 631'7 <b>-1'408'1</b> (	2022 362.36 753.00 <b>199.36</b>	202 579'370.7 <b>579'370.7</b> (
tat au 31.12.2022  I. Primes brutes cédées a n CHF  Primes brutes cédées Ajustement des dettes Total  I. Autres produits de l'act	u réassureur au réassureur s envers les entreprises de		693'084.99	-2'039'8 631'7 <b>-1'408'1</b> ( 31.12	2022 362.36 753.00	202 579'370.7 <b>579'370.7</b> 31.12.202
tat au 31.12.2022  I. Primes brutes cédées a n CHF  Primes brutes cédées Ajustement des dettes Total  I. Autres produits de l'act n CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agrenauto	u réassureur au réassureur s envers les entreprises de		693'084.99	-2'039'8 631'7 -1'408'11 31.12 39'1	2022 (362.36 (253.00 (39.36) (2.2022 (77.50) (331.22)	202 579'370.7 <b>579'370.7</b> 31.12.202 38'354.9 21'582.1
tat au 31.12.2022  Primes brutes cédées a n CHF  Primes brutes cédées Ajustement des dettes Total  Autres produits de l'act n CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agi Promauto 3ème pilier	u réassureur au réassureur s envers les entreprises de		693'084.99	-2'039'8 631'7 -1'408'10 31.12 39'1 20'9	2022 162.36 153.00 109.36 1.2022 1.77.50 131.22 157.20	202 579'370.7 <b>579'370.7</b> 31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1
tat au 31.12.2022  I. Primes brutes cédées a n CHF  Primes brutes cédées Ajustement des dettes Total  I. Autres produits de l'act n CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agrenauto	u réassureur au réassureur s envers les entreprises de		693'084.99	-2'039'8 631'7 -1'408'10 31.12 39'1 20'9	2022 (362.36 (253.00 (39.36) (2.2022 (77.50) (331.22)	202 579'370.7 <b>579'370.7</b> 31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1
Stat au 31.12.2022  B. Primes brutes cédées a en CHF  Primes brutes cédées Ajustement des dettes Total  D. Autres produits de l'act en CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agi Promauto 3ème pilier Total	u réassureur  au réassureur s envers les entreprises de  tivité d'assurance  roCasco et Volta		693'084.99	-2'039'8 631'7 -1'408'10 31.12 39'1 20'9	2022 162.36 153.00 109.36 1.2022 1.77.50 131.22 157.20	202 579'370.7
Primes brutes cédées a n CHF  Primes brutes cédées Ajustement des dettes Total  Advires produits de l'act n CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agrenauto 3ème pilier Total  O. Charges des sinistres,	u réassureur  au réassureur s envers les entreprises de  tivité d'assurance  roCasco et Volta		693'084.99	-2'039'8 631'7 -1'408'11 31.12 39'1 20'9 60'11	2022 162.36 153.00 109.36 1.2022 1.77.50 131.22 157.20	202 579'370.7 579'370.7 31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1 62'428.2
Primes brutes cédées a n CHF  Primes brutes cédées Ajustement des dettes Total  Autres produits de l'act n CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agrenauto 3ème pilier Total  O. Charges des sinistres,	u réassureur  au réassureur s envers les entreprises de tivité d'assurance roCasco et Volta  montants payés brut		693'084.99	-2'039'8 631'7 -1'408'11 31.12 39'1 20'9 60'11	2022 162.36 153.00 109.36 1.2022 177.50 131.22 157.20 155.92	202 579'370.7 579'370.7 31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1 62'428.2
Stat au 31.12.2022  B. Primes brutes cédées a en CHF  Primes brutes cédées Ajustement des dettes Total  D. Autres produits de l'act en CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agi Promauto 3ème piller  Total  D. Charges des sinistres, en CHF  - Charges des sinistres - Charges des sinistres	u réassureur  au réassureur s envers les entreprises de tivité d'assurance roCasco et Volta  montants payés brut s, montants payés		693'084.99	-2'039'8 631'7 -1'408'11 31.12 39'1 20'9 60'11 31.12 5'494'3 a) -1'397'0	2022 362.36 753.00 199.36 2.2022 777.50 331.22 57.20 55.92 2.2022 1.19.55 1.63.95	202 579'370.7 579'370.7  31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1 62'428.2  31.12.202 5'730'906.0 -49'348.2
Primes brutes cédées a n CHF  Primes brutes cédées Ajustement des dettes Total  Adures produits de l'act n CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agi Promauto 3ème pilier Total  O. Charges des sinistres, n CHF  - Charges des sinistres Total	u réassureur  au réassureur s envers les entreprises de  tivité d'assurance  roCasco et Volta  montants payés brut s, montants payés s, parts de tiers	réassurance		-2'039'8 631'7 -1'408'11  31.12 39'1 20'9 60'11  31.12 5'494'1 a) -1'397'0	2022 362.36 753.00 199.36 2.2022 777.50 331.22 57.20 55.92 2.2022 1.19.55 1.63.95	202 579'370.7 579'370.7  31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1 62'428.2  31.12.202 5'730'906.0 -49'348.2
Stat au 31.12.2022  B. Primes brutes cédées a en CHF  Primes brutes cédées Ajustement des dettes Total  D. Autres produits de l'act en CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agre Promauto 3ème pilier Total  D. Charges des sinistres, en CHF  - Charges des sinistres Total	u réassureur  au réassureur s envers les entreprises de tivité d'assurance roCasco et Volta  montants payés brut s, montants payés	réassurance		-2'039'8 631'7 -1'408'11  31.12 39'1 20'9 60'11  31.12 5'494'1 a) -1'397'0	2022 362.36 753.00 199.36 2.2022 777.50 331.22 57.20 55.92 2.2022 1.19.55 1.63.95	202 579'370.7 579'370.7  31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1 62'428.2  31.12.202 5'730'906.0 -49'348.2
Primes brutes cédées a n CHF Primes brutes cédées a n CHF Primes brutes cédées Ajustement des dettes Total  Autres produits de l'act n CHF AgroPAK, VitiPAK, Agi Promauto 3ème piller Total  O. Charges des sinistres, n CHF  - Charges des sinistres Total a) Jusqu'au 31.12.202  Charges des sinistres :	u réassureur au réassureur s envers les entreprises de tivité d'assurance roCasco et Volta montants payés brut s, montants payés s, parts de tiers 21, ces montants ont été p	réassurance résentés dans les autres p		-2'039'8 631'7 -1'408'11 31.12 39'1 20'9 60'11 31.12 5'494'3 a) -1'397'0 4'097'01	2022 362.36 753.00 199.36 2.2022 777.50 931.22 57.20 55.92 2.2022 19.55 163.95 55.60	202 579'370.7 579'370.7 31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1 62'428.2 31.12.202 5'330'906.0 49'348.2 5'681'557.8
tat au 31.12.2022  Primes brutes cédées an CHF  Primes brutes cédées Ajustement des dettes Total  Autres produits de l'act CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agreromauto 3ème pilier Total  O. Charges des sinistres, n CHF  - Charges des sinistres Total  a) Jusqu'au 31.12.202  Charges des sinistres : n CHF	u réassureur  au réassureur s envers les entreprises de  tivité d'assurance  roCasco et Volta  montants payés brut s, montants payés p, parts de tiers  21, ces montants ont été p  montant payés, part c	réassurance résentés dans les autres p le tiers		-2'039'8 631'7 -1'408'11 31.12 39'1 20'6 60'11 31.12 5'494'3 a) -1'397'0 4'097'00	2022 162.36 153.00 199.36 1.2022 1.77.50 131.22 157.20 155.92 1.2022 1.19.55 1.63.95 1.55.60	202 579'370.7 579'370.7 31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1 62'428.2 31.12.202 5'730'906.0 -49'348.2 5'681'557.8
tat au 31.12.2022  Primes brutes cédées an CHF  Primes brutes cédées Ajustement des dettes Total  Autres produits de l'act n CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agre Promauto 3ème pilier Total  O. Charges des sinistres, n CHF  - Charges des sinistres Total  a) Jusqu'au 31.12.20:  Charges des sinistres : n CHF  Recours contre tiers-r	u réassureur  au réassureur s envers les entreprises de  tivité d'assurance  roCasco et Volta  montants payés brut s, montants payés s, parts de tiers 21, ces montants ont été p  montant payés, part c esponsable sinistre N* 201	réassurance résentés dans les autres p le tiers 8.17383		-2'039'8 631'7 -1'408'11 31.12 39'1 20'9 60'11 31.12 5'494'1 a) -1'397'0 4'097'00	2022 162.36 153.00 199.36 2.2022 177.50 131.22 57.20 55.92 2.2022 1.19.55 1.63.95 1.55.60	202 579'370.7 579'370.7  31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1 62'428.2 5'730'906.0 -49'348.2 5'681'557.8
Primes brutes cédées a n CHF  Primes brutes cédées a Ajustement des dettes Total  Adures produits de l'act n CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agi Promauto 3ème pilier Total  O. Charges des sinistres, n CHF  - Charges des sinistres - Charges des sinistres Total a) Jusqu'au 31.12.20;  Charges des sinistres : n CHF  Recours contre tiers-r Recours contre tiers-r	u réassureur  au réassureur s envers les entreprises de  tivité d'assurance  roCasco et Volta  montants payés brut s, montants payés p, parts de tiers  21, ces montants ont été p  montant payés, part c	réassurance résentés dans les autres p le tiers 8.17383 8.17386		-2'039'8 631'7 -1'408'11  31.12 39'1 20'9 60'11  31.12 5'494'1 a) -1'397'0 4'097'01  urance LAA.	2022 162.36 153.00 199.36 1.2022 1.77.50 131.22 157.20 155.92 1.2022 1.19.55 1.63.95 1.55.60	202 579'370.7 579'370.7 31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1 62'428.2 5'730'906.0 49'348.2 5'681'557.8
Primes brutes cédées a n CHF  Primes brutes cédées a Ajustement des dettes Total  Adures produits de l'act n CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agi Promauto 3ème pilier Total  O. Charges des sinistres, n CHF  - Charges des sinistres - Charges des sinistres Total a) Jusqu'au 31.12.20;  Charges des sinistres : n CHF  Recours contre tiers-r Recours contre tiers-r	u réassureur  au réassureur s envers les entreprises de  tivité d'assurance  roCasco et Volta  montants payés brut s, montants payés s, parts de tiers  21, ces montants ont été p  montant payés, part c  esponsable sinistre N° 201 esponsable sinistre N° 202 esponsable sinistre N° 202	réassurance résentés dans les autres p le tiers 8.17383 8.17386		-2'039'8 631'7 -1'408'11 31.12 39'1 20'9 60'11 31.12 5'494'1 a) -1'397'0 4'097'0! urance LAA.	2022 162.36 153.00 193.36 2.2022 177.50 131.22 157.20 155.92 2.2022 1.19.55 163.95	202 579'370.7 579'370.7 31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1 62'428.2 31.12.202 5'730'906.0 49'348.2 5'681'557.8
Primes brutes cédées a n CHF Primes brutes cédées a Ajustement des dettes Total  Autres produits de l'act n CHF AgroPAK, VitiPAK, Agi Promauto 3ème piller Total  O. Charges des sinistres, n CHF - Charges des sinistres Total a) Jusqu'au 31.12.20; Charges des sinistres : n CHF Recours contre tiers-r Recours contre tiers-r Autres recours contre tiers-r Autres recours contre dures Autres participations	u réassureur  au réassureur s envers les entreprises de  tivité d'assurance  roCasco et Volta  montants payés brut s, montants payés s, parts de tiers  21, ces montants ont été p montant payés, part c esponsable sinistre N* 201 esponsable sinistre N* 202 esponsable sinistre N* 202 tiers-responsable	réassurance résentés dans les autres p le tiers 8.17383 8.17386		-2'039'8 631'7 -1'408'11 31.12 39'1 20'6 60'11 31.12 5'494'1 a) -1'397'0 4'097'00 urance LAA. 31.12 389'5 149'1 800'0 57'0 1'2	2022 162.36 153.00 199.36 2.2022 1.77.50 131.22 157.20 157.20 155.92 2.2022 1.19.55 1.63.95 1.55.60	31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1 62'428.2 5'730'906.0 -49'348.2 5'681'557.8
Primes brutes cédées a n CHF Primes brutes cédées a Ajustement des dettes Total  Autres produits de l'act n CHF AgroPAK, VitiPAK, Agi Promauto 3ème pilier Total  O. Charges des sinistres, n CHF  - Charges des sinistres Total a) Jusqu'au 31.12.202  Charges des sinistres : n CHF  Recours contre tiers-r Recours contre tiers-r Recours contre tiers-r Autres recours contre	u réassureur  au réassureur s envers les entreprises de  tivité d'assurance  roCasco et Volta  montants payés brut s, montants payés s, parts de tiers  21, ces montants ont été p montant payés, part c esponsable sinistre N* 201 esponsable sinistre N* 202 esponsable sinistre N* 202 tiers-responsable	réassurance résentés dans les autres p le tiers 8.17383 8.17386		-2'039'8 631'7 -1'408'11 31.12 39'1 20'9 60'11 31.12 31.12 31.12 31.12 31.12 389'6 149'1 380'6 57'0	2022 162.36 153.00 199.36 2.2022 1.77.50 131.22 157.20 157.20 155.92 2.2022 1.19.55 1.63.95 1.55.60	202 579'370.7 579'370.7 31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1 62'428.2 31.12.202 5'730'906.0
tat au 31.12.2022  Primes brutes cédées an CHF  Primes brutes cédées Ajustement des dettes Ajustement des dettes Total  Autres produits de l'act n CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agropament des des sinistres Total  O. Charges des sinistres - Charges des sinistres Total  a) Jusqu'au 31.12.202  Charges des sinistres : n CHF  Recours contre tiers-r Recours contre tiers-r Autres recours contre tiers-r Autres participations Total	u réassureur  au réassureur s envers les entreprises de  tivité d'assurance  roCasco et Volta  montants payés brut s, montants payés s, parts de tiers  21, ces montants ont été p  montant payés, part c  esponsable sinistre N° 201 esponsable sinistre N° 202 tiers-responsable de tiers	résentés dans les autres p le tiers 8.17383 8.17386 0.18511		-2'039'8 631'7 -1'408'11 31.12 39'1 20'6 60'11 31.12 5'494'1 a) -1'397'0 4'097'00 urance LAA. 31.12 389'5 149'1 800'0 57'0 1'2	2022 162.36 153.00 199.36 2.2022 1.77.50 131.22 157.20 157.20 155.92 2.2022 1.19.55 1.63.95 1.55.60	31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1 62'428.2 5'730'906.0 -49'348.2 5'681'557.8
tat au 31.12.2022  Primes brutes cédées an CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agropauto 3ène piller  Total  O. Charges des sinistres, n CHF  - Charges des sinistres - Charges des sinistres Total  a) Jusqu'au 31.12.202  Charges des sinistres : n CHF  Recours contre tiers-recours contre tiers	u réassureur  au réassureur s envers les entreprises de  tivité d'assurance  roCasco et Volta  montants payés brut s, montants payés s, parts de tiers  21, ces montants ont été p  montant payés, part c  esponsable sinistre N° 201 esponsable sinistre N° 202 tiers-responsable de tiers	résentés dans les autres p le tiers 8.17383 8.17386 0.18511		-2'039'8 631'7 -1'408'11 31.12 39'1 20'9 60'11 31.12 3	2022 162.36 153.00 199.36 2.2022 1.77.50 131.22 157.20 157.20 155.92 2.2022 1.19.55 1.63.95 1.55.60	31.12.202 31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1 62'428.2 31.12.202 5'730'906.0 -49'348.2 5'681'557.8 31.12.202 0.0 0.0 42'570.4 6'777.8 49'348.2
Primes brutes cédées a n CHF  Primes brutes cédées a Ajustement des dettes Total  Adutres produits de l'act n CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agi Promauto 3ème pilier Total  O. Charges des sinistres, n CHF  - Charges des sinistres Total a) Jusqu'au 31.12.20;  Charges des sinistres : n CHF  Recours contre tiers-r Recours contre tiers-r Autres peacoirs contre Autres participations	u réassureur  au réassureur s envers les entreprises de  tivité d'assurance  roCasco et Volta  montants payés brut s, montants payés p, parts de tiers  21, ces montants ont été p montant payés, part c esponsable sinistre N° 201 esponsable sinistre N° 202 tiers-responsable de tiers  montants payés, part	résentés dans les autres p le tiers 8.17383 8.17386 0.18511		-2'039'8 631'7 -1'408'11 31.12 39'1 20'9 60'11 31.12 5'494'1 a) -1'397'0 4'097'0! urance LAA. 31.12 389'9 149'1 800'0 57'0 1'2 1'397'0 31.12	2022 362.36 753.00 199.36 2.2022 77.50 331.22 57.20 55.92 2.2022 1.19.55 163.95 16	31.12.202 31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1 62'428.2 31.12.202 5'730'906.0 -49'348.2 5'681'557.8 31.12.202 0.0 0.0 42'570.4 6'777.8 49'348.2
Primes brutes cédées a n CHF  Primes brutes cédées a Ajustement des dettes Total  Adutres produits de l'act n CHF  AgroPAK, VitiPAK, Agi Promauto 3ème pilier Total  O. Charges des sinistres, n CHF  - Charges des sinistres - Charges des sinistres Total a) Jusqu'au 31.12.202  Charges des sinistres: n CHF  Recours contre tiers-r Recours contre tiers-r Recours contre tiers-r Autres recours contre Autres participations of Total  1. Charges des sinistres, n CHF	u réassureur  au réassureur s envers les entreprises de  tivité d'assurance  roCasco et Volta  montants payés brut s, montants payés s, parts de tiers 21, ces montants ont été p montant payés, part c esponsable sinistre N° 201 esponsable sinistre N° 202 tiers-responsable de tiers  montants payés, part	résentés dans les autres p le tiers 8.17383 8.17386 0.18511		-2'039'8 631'7 -1'408'11 31.12 39'1 20'9 60'11 31.12 5'494'1 a) -1'397'0 4'097'0! urance LAA. 31.12 389'9 149'1 800'0 57'0 1'2 1'397'0 31.12	2022 662.36 753.00 193.36 2.2022 777.50 131.22 57.20 55.92 2.2022 19.55 163.95 163	31.12.202 579'370.7 579'370.7 579'370.7 31.12.202 38'354.9 21'582.1 2'491.1 62'428.2 5'730'906.0 -49'348.2 5'681'557.8 31.12.202 0.0 0.0 0.0 42'570.4 6'777.8

#### 12. Variation des provisions techniques

	Provisions techniques (brutes)		Réassura	ance	Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
en CHF	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Variation des provisions pour sinistres						
en cours	-1'903'136.00	8'056'261.00	-429'086.00	-1'173'289.00	-2'332'222.00	6'882'972.00
Variation des autres provisions						
techniques	5'888'328.00	-8'116'979.00	=	=	5'888'328.00	-8'116'979.00
Variation des réserves mathématiques	-2'056'511.00	-409'763.00	-	-	-2'056'511.00	-409'763.00
Total	1'928'681.00	-470'481.00	-429'086.00	-1'173'289.00	1'499'595.00	-1'643'770.00

#### 13. Frais d'acquisition et de gestion

en CHF	2022	2021
Charges de personnel	1'243'227.03	1'268'773.82
Frais d'administration	398'157.70	389'030.15
Autres charges	32'536.05	20'041.05
Total	1'673'920.78	1'677'845.02

Honoraires versés à l'organe de révision (inclus dans frais d'acquisition et de gestion)

en CHF	2022	2021
Prestations en matière de révision	81'852.00	82'239.70
Total	81'852.00	82'239.70

#### 14. Produits des placements de capitaux

	Produits des pla	cements*	Plus-values no	n réalisées	Plus-values i	·éalisées	Tota	ı
en CHF	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Biens immobiliers	139'736.41	142'207.40	-	346'306.55		0.00	139'736.41	488'513.95
Titres à revenu fixe	259'179.92	281'031.22		35'704.06	4'549.06	43'141.57	263'728.98	359'876.85
Actions	344'308.17	330'526.78	77'256.61	4'344'391.40	1'972.47	325'093.83	423'537.25	5'000'012.01
Liquidités	15'382.56	6'985.23					15'382.56	6'985.23
Total	758'607.06	760'750.63	77'256.61	4'726'402.01	6'521.53	1'039'846.27	842'385.20	5'855'388.04

<sup>\*</sup> Ces produits incluent les dividendes sur les actions (incl. les entreprises associées), les coupons, les intérêts sur la trésorerie et les revenus locatifs.

#### 15. Charges financières et frais de gestion des placements

	Charges en o	cours*	Moins-values non	réalisées et	Moins-values r	éalisées	Tota	ı
en CHF	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Biens immobiliers	19'263.41	21'124.63	1'086'757.25	33'015.25		-	1'106'020.66	54'139.88
Titres à revenu fixe	71'300.93	74'166.53	4'048'882.90	843'405.96	247'488.81	23'558.88	4'367'672.64	941'131.37
Actions	56'740.21	57'430.46	4'346'470.06	45'690.99	176'438.77	2'329.80	4'579'649.04	105'451.25
Liquidités	18'588.42	21'648.03	0.00	0.00	15'234.68	80'931.20	33'823.10	102'579.23
Total	165'892.97	174'369.65	9'482'110.21	922'112.20	439'162.26	98'935.48	10'087'165.44	1'203'301.73

<sup>\*</sup> Ces charges incluent les frais de gestion liés à l'immobilier et les coûts de gestion de fortune externes (frais, droits de mutation).

#### 16. Résultats des placements

	Résultats des pl	acements	Résultats no	n réalisés	Résultats ré	alisés	Tota	ı
en CHF	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Biens immobiliers	120'473.00	121'082.77	-1'086'757.25	313'291.30	0.00	0.00	-966'284.25	434'374.07
Titres à revenu fixe	187'878.99	206'864.69	-4'048'882.90	-807'701.90	-242'939.75	19'582.69	-4'103'943.66	-581'254.52
Actions	287'567.96	273'096.32	-4'269'213.45	4'298'700.41	-174'466.30	322'764.03	-4'156'111.79	4'894'560.76
Liquidités	-3'205.86	-14'662.80	0.00	0.00	-15'234.68	-80'931.20	-18'440.54	-95'594.00
Total	592'714.09	586'380.98	-9'404'853.60	3'804'289.81	-432'640.73	261'415.52	-9'244'780.24	4'652'086.31

#### 17. Autres charges

en CHF	2022	2021
Variation de la provision pour fluctuation de valeur sur titres	4'000'000.00	-939'307.61
Variation de correction de valeur sur débiteurs	-5'805.90	-3'071.30
Total	3'994'194.10	-942'378.91

#### 18. Résultats

CHF	2022	2021
Total des produits de l'activité technique d'assurance	6'902'031.01	7'402'500.84
Charges des sinistres (net de réassurance et de participations de tiers)	-1'976'396.00	-6'854'846.82
Variation des provisons techniques	1'928'681.00	-470'481.00
Autres charges de LAA	-771'241.72	-798'467.22
Charges de personnel	-1'243'227.03	-1'268'773.82
Frais d'administration et autres charges	-430'693.75	-409'071.20
EBITDA	4'409'153.51	-2'399'139.22
Résultat des placements	-9'244'780.24	4'652'086.31
Variation de la provision pour fluctuation de valeur sur titres	4'000'000.00	-939'307.61
Ajustement correction de valeur pour risques sur débiteurs	-5'805.90	-3'071.30
Résultat avant impôts	-841'432.63	1'310'568.18
Impôts	-10'739.95	-14'257.10
Résultat net	-852'172.58	1'296'311.08

#### 19. Dissolution nette des réserves latentes

en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Dissolution nette des réserves latentes	4'000'000.00	-
Total	4'000'000.00	0.00
20. Dettes envers des institutions de prévoyance		
en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Fondation rurale de prévoyance	50'081.00	-31'005.75
Total	50'081.00	-31'005.75
21. Emplois à plein temps	31.12.2022	31.12.2021
Emplois à plein temps en moyenne annuelle	8.90	8.10

#### 22. Evénements importants survenus après la date du bilan

Il n'y a pas eu d'événements importants postérieurs à la date du bilan qui auraient conduit à un ajustement des états financiers ou devraient être divulgués.

#### Modèles quantitatifs

Rapport sur la situation financière:

modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité Indications en millions

	Total		Affaires directes en Suisse			
			Accident		Autres branches	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
Primes brutes	7.91	8.25	7.91	8.25		
Primes brutes cédées aux réassureurs	-0.58	-1.41	-0.58	-1.41		
Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	7.33	6.84	7.33	6.84		
4 Variations des reports de primes	0.00	0.00	0.00	0.00		
5 Variations des reports de primes : part des réassureurs	0.00	0.00	0.00	0.00		
Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	7.33	6.84	7.33	6.84		
7 Autres produits de l'activité d'assurance	0.12	0.06	0.06	0.00	0.062	0.060
Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	7.45	6.90	7.39	6.84	0.062	0.060
9 Charges des sinistres : montants payés bruts	-5.73	-4.10	-5.73	-4.10		
10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	0.00	2.55	0.00	2.55		
11 Variations des provisions techniques	-0.47	1.93	-0.47	1.93		
12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs	-1.17	-0.43	-1.17	-0.43		
13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	$\geq$	> <	$\geq \leq$	><	$\geq \leq$	> <
Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-7.37	-0.05	-7.37	-0.05	0.000	0.000
15 Frais d'acquisition et de gestion	-1.68	-1.67	-1.66	-1.66	-0.013	-0.012
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	0.00	0.00	0.00	0.00	0.000	0.000
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-1.68	-1.67	-1.66	-1.66	-0.013	-0.012
18 Autres charges techniques pour propre compte	-0.80	-0.77	-0.80	-0.77		
19 Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-9.85	-2.49	-9.84	-2.48	-0.013	-0.012
20 Produits des placements	5.86	0.84	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$
21 Charges financières et frais de gestion des placements	-1.20	-10.09	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$
22 Résultat des placements (20 + 21)	4.65	-9.24	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$
23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	0	0	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$
24 Autres produits financiers	0	0	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$
25 Autres charges financières	0	0	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\gg$
26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	2.25	-4.84	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\gg$
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux			$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\gg$
28 Autres produits	0.00	0.00	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$
29 Autres charges	-0.94	3.99	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$
30 Produits / charges extraordinaires	0.00	0.00	$\geq \leq$	$\geq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$
Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	1.31	-0.84	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$
32 Impôts directs	-0.01	-0.01	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$
33 Bénéfice / perte (31 + 32)	1.30	-0.85	$\geq \leq$	$\geq \leq$	$\geq \leq$	> <

### Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	Biens immobiliers	ox. proc.	ox. proc.	55 15145
	Participations			
	Titres à revenu fixe			
	Prêts Hypothèques			
Valeur des placements	Actions			
proche du marché	Autres placements	63.2		56.
	Placements collectifs de capitaux	63.2		56.
	Placements alternatifs de capitaux			
	Produits structurés			
	Autres placements de capitaux Total des autres placements	63.2		56.
	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	03.2		30.
	Créances sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée			
	Liquidités	1.5		0.8
	Part des réassureurs dans les provisions techniques  Assurance directe : assurance sur la vie	6.8		5.0
	(hors assvie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie			
	(hors assvie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	6.8		5.0
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
Valeur des autres actifs	Réassurance active : assurance-maladie Assurance directe : autres affaires			
proche du marché	Réassurance active : autres affaires			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Immobilisations corporelles			
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis			
	Immobilisations incorporelles			
	Créances nées d'opérations d'assurance	1.9		2.3
	Autres créances Autres actifs	0.2		0.2
	Capital non encore libéré			
	Comptes de régularisation	0.3		2.7
	Total des autres actifs	10.8		11.6
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	74.1		67.7
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	34.6		34.5
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors assvie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie			
	(hors assvie liée à des participations)			
BEL*: Valeur estimative la meilleure possible	Assurance directe : assurance dommages	34.6		34.5
des engagements	Assurance directe : assurance-maladie			
d'assurance	Réassurance active : assurance dommages			
(y compris assvie liée à	Réassurance active : assurance-maladie Assurance directe : autres affaires			
des participations)	Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de			
	l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Provisions non techniques			
	Dettes liées à des instruments de taux			
Valeur proche du marché des autres engagements	Dettes sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts résultant de la réassurance cédée	29		2 -
	Dettes nées d'opérations d'assurance Autres passifs	0.0		0.
	Comptes de régularisation	0.4		1.9
	Dettes subordonnées			
Somme BEL plus valeur				
proche du marché des	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus			
autres engagements	valeur proche du marché des autres engagements	37.8		38.6
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus			
	la valeur proche du marché des autres engagements	36.2		29.0

\*BEL: Best Estimate of Liabilities

### Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital porteur	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres			
de risque	engagements	36.2		29.0
(CPR)	Déductions	0.0	$\bigvee$	0.0
	Fonds propres de base	36.2		29.0
	Capital complémentaire	0.0		0.0
	CPR	36.2		29.0

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
	Risque technique	9.9		9.4
	Risque de marché	8.7	$\sim$	7.6
Calcul du	Effets de diversification	-5.5	$\bigvee$	-4.8
capital cible	Risque de crédit	1.7	$\mathbf{M}$	1.2
Capital Cible	Montant minimum et autres effets sur			
	le capital cible	5.0		5.1
	Capital cible	19.8		18.5

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	%	%	%
Quotient SST	204.5%		169.4%